

# L'Université de Lausanne nomme sa nouvelle déléguée à l'Égalité en la personne de Stefanie Brander

Communiqué de presse – Lundi 29 juin 2009

**Actuelle directrice du bureau de l'égalité entre femmes et hommes de la Ville de Berne, Stefanie Brander prendra ses fonctions à l'Université de Lausanne au début du mois d'octobre 2009. Sa mission: poursuivre l'effort de la Direction de l'UNIL dans son objectif stratégique de faire passer à un quart au minimum la part de femmes nommées au niveau professoral, en vue d'augmenter significativement la proportion de professeures (passée de 7% à 19% lors de la dernière décennie).**

Née en 1955, Stefanie Brander a effectué ses études en philosophie et en littérature française à l'Université de Berne, où elle a également travaillé comme assistante scientifique. Par la suite, dans cette même institution, elle a mis en place l'un des premiers services de promotion des femmes en Suisse, qu'elle a dirigé de 1991 à 1996. La suite de sa carrière l'a amenée à travailler au service de la Confédération comme cheffe de la section Culture et société à l'Office fédéral de la culture. Depuis neuf ans, elle dirige la politique de l'égalité entre femmes et hommes à la Ville de Berne. Forte de sa longue expérience dans les administrations fédérale, cantonale et communale, elle s'apprête aujourd'hui à retrouver le monde universitaire qu'elle connaît bien, afin d'y promouvoir notamment les carrières académiques féminines.

Stefanie Brander succédera ainsi à Guite Theurillat, qui fut responsable du Bureau de l'égalité de l'UNIL depuis sa création le 1<sup>er</sup> février 2001. Elle bénéficiera du soutien de la commission Egalité des chances – activement impliquée dans cette nomination et présidée par la professeure Solange Ghernaouti (HEC) – et de celui de la Direction avec laquelle elle sera en contact direct, par le biais du vice-recteur Philippe Moreillon (recherche et postes académiques). Estimant que la faible présence des femmes aux postes universitaires clés représente un immense gaspillage de ressources intellectuelles, Stefanie Brander souligne la nécessité de soutenir les chercheuses à deux moments cruciaux de leur parcours académique, soit juste après le master et après le doctorat. L'enjeu n'est pas uniquement quantitatif, précise-t-elle. Avoir davantage de femmes professeures représente un enrichissement pour l'université, une possibilité de valoriser «des regards différents sur le monde» dans l'enseignement comme dans la recherche.

L'UNIL se réjouit d'accueillir Stefanie Brander afin de poursuivre le développement de sa politique en faveur de l'égalité et de la relève académique.

**Pour en savoir plus:**

Philippe Moreillon, vice-recteur de l'UNIL, par l'intermédiaire de Mme Christiane Chapuisat, 021 692 20 40